29 avril 2013 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'entrepreneuriat, à Paris le 29 avril 2013.

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,
Vous êtes venus nombreux, presque au complet, pour ces Assises de lentrepreneuriat. Cest le signe de votre propre engagement pour cette belle idée qui est de donner un sens à la vie de ceux qui créent, mais aussi un sens à la vie pour le pays, qui ne peut rien faire sil ny a pas, au départ, des hommes et des femmes qui prennent des risques et qui sengagent.
Je salue aussi les représentants des organisations des entreprises, même si, dans notre pays, on salue les organisations et en même temps, on reste des esprits libres. Ici, il ny a que des chefs dentreprise libres de leur parole ! Mais en même temps, il est bon quil y ait des partenaires qui jouent leur rôle et qui puissent conclure des accords comme nous lavons vu ces derniers mois. Je veux tous vous remercier pour avoir participé à ces Assises, qui, si jai bien compris, ont duré quatre mois, ont permis de nombreuses consultations, des expertises et des conclusions.
Je salue linitiative qui a été prise par Fleur PELLERIN. Parce que cest elle qui a eu lidée suite peut-être à un malentendu qui sétait créé, jy reviendrai de faire en sorte quentre le Gouvernement qui doit créer le meilleur environnement possible pour léconomie et ceux qui la font tous les jours, il puisse y avoir un espace de dialogue et de confiance.
De dialogue, parce que dans une société organisée, cest la seule méthode que je puisse reconnaître. De confiance, parce que cest la clé de tout. Pour créer cette confiance, il convient dêtre lucide sur la situation, celle de notre pays, dans un monde qui change, dans un nouveau monde que nos concitoyens peinent encore à concevoir. Lucidité indispensable, mais aussi visibilité sur laction que je dois engager avec le Gouvernement, pour les années qui viennent, et qui doit être comprise de tous : de vous qui créez, qui agissez, qui développez la richesse et lemploi £ et aussi de ceux que vous employez ou qui espèrent, aujourdhui encore, être employés par vous.
Chacun connaît ici létat de notre pays. Je ne vais pas être long parce que ce qui compte cest de donner espoir. Depuis 5 ans, lactivité économique ne progresse plus en moyenne, le chômage augmente continument depuis 2008 et linvestissement, qui est la condition de la richesse, sest ralenti ces dernières années.
Face à cela, il y a des explications. La cause, cest la crise de la zone euro, cest vrai, qui a dabord été financière, puis budgétaire, et qui est aujourdhui économique. Le sérieux que je réclame dans la gestion des comptes publics est indispensable, parce que nous faisons face à cette instabilité dans la zone euro et à ses déséquilibres.
En même temps, la cause aussi de nos difficultés, ce sont les politiques daustérité qui ont été mises en place et qui aujourdhui affectent lensemble de lUnion européenne, et donc notre propre économie parce que nous sommes liés, forcément, à nos partenaires et à nos voisins.
Mais nous avons aussi nos propres faiblesses : notre compétitivité est dégradée, nous avons perdu des parts de marché et notre déficit commercial atteint, depuis plusieurs années, 60 milliards deuros. Ce nest pas tenable. Il y a donc ce qui relève de notre propre initiative, de notre propre action. Cest à nous, à nous et à personne dautre, de mettre en ordre notre économie après tant dannées de laisser aller.
Le gouvernement a engagé trois grandes réformes ces derniers mois. La première, cest le pacte

Le gouvernement a engagé trois grandes réformes ces derniers mois. La première, cest le pacte de compétitivité, suite au rapport Gallois, et avec notamment le crédit dimpôt pour alléger le coût du travail de nos entreprises et permettre linvestissement, lexportation, lembauche. La seconde grande réforme, cest la sécurisation de lemploi suite à laccord entre les partenaires sociaux qui va bientôt être transposé définitivement sous forme de loi. La troisième grande réforme, cest la BPI qui est je peux le constater aujourdhui chargée de tous les espoirs du pays avec cette facilité de penser quune banque suffirait pour se substituer à toutes les autres, et même à lEtat
Aujourdhui, cest une quatrième étape, une quatrième grande réforme que nous posons : le soutien, la stimulation de lentrepreneuriat. Non pas simplement parce que nous aurions une question de confiance à régler. Mais parce quavoir des entreprises suppose davoir des chefs dentreprise. Avoir de lactivité économique suppose aussi davoir le développement des entreprises. Car cest une évidence, mais parfois mieux vaut rappeler ce qui va de soi : ce sont les entreprises qui créent la richesse, qui créent lactivité et qui créent donc lemploi.
Le dynamisme dune économie, la nôtre, dépend sans doute dun meilleur environnement cest la responsabilité du gouvernement mais dépend de la vitalité des entreprises. Ce qui suppose que notre société puisse davantage reconnaitre la réussite, sous toutes ses formes, le talent quel que soit son domaine et la performance, quelle que soit la taille de lentreprise ou même la nature de lentreprise.
Notre premier devoir, cest donc de stimuler lesprit dentreprise, linitiative, dans tous les domaines.
Cest dabord le rôle de lécole. Jai entendu ce qui était prononcé. Le ministre de lEducation est là. Il est donc prévu, de la sixième à la terminale, un programme sur lentreprenariat. Il sinscrira dans le cadre du parcours dinformation, dorientation et de découverte du monde professionnel.
Il y a quelques semaines, je recevais des jeunes, ici, qui avaient été choisis en fonction de la diversité de notre société. Lune des plus grandes critiques quils faisaient était quils navaient pas été orientés comme ils lavaient espéré £ quun certain nombre de filières ne leur avaient pas été présentées. Ils ajoutaient quils auraient voulu que des chefs dentreprise viennent dans les établissements leur montrer ce quils faisaient.
Il y a 30 ans, on aurait demandé à des jeunes ce quils attendaient, est-ce quils auraient dit : « nous attendons quil y ait des chefs dentreprise qui viennent dans les établissements ? » Quaurait-on dit de cette génération ! Mais pourquoi cette lucidité : parce que pour ces jeunes, avoir une connaissance, une approche de ce quest lentreprise, cest pour eux la première étape vers lemploi et peut-être même vers la création dune activité. Alors, nous prendrons en compte ce besoin et même cette aspiration.
Comment ? Sous la forme de stages plus nombreux quaujourdhui, dinterventions des acteurs économiques eux-mêmes et dinitiations à la vie professionnelle. Dans lenseignement supérieur la ministre est là il y aura donc une formation spécifique et un accompagnement pour la création dentreprise. Jai entendu ce qui a été dit : faire en sorte que, dans lUniversité cest sans doute largement fait dans les grandes écoles il puisse y avoir des modules qui préparent à la création dentreprise £ quun étudiant puisse, dans le cadre de son parcours, créer sa propre entreprise.
Nous devons dès lors mobiliser tous les talents. Les talents ne sont pas seulement dans lUniversité ou dans les grandes écoles. Ils sont partout dans la société. Je ne veux pas que sajoute une injustice à une autre qui ferait que, dans certains quartiers, dans certains lieux, dans certaines familles, la liberté dentreprendre ne serait que virtuelle.
Il nous revient donc de faire tomber les barrières sociales, culturelles, géographiques psychologiques ou financières, pour que la création dentreprise soit, si je puis dire, démocratisée. Parce que créer une entreprise, quelle quen soit la nature, quel quen soit le lieu, cest aussi avoir une chance de plus daccéder à la promotion sociale.
Dans cet esprit, et notamment pour les quartiers, la Banque publique dinvestissement, encore elle, mettra en place un financement spécifique pour la création dentreprises dans les cités les moins favorisés de notre pays. Cet outil sera opérationnel dici lété, ainsi que les outils daccompagnement et de tutorat destinés aux jeunes de ces quartiers.
De même, sera lancé un dispositif « entrepreneurs-étudiants » qui permettra que ceux qui créent

une activité à lissue de leurs études, puissent continuer, pendant un temps, à bénéficier du statut détudiant, c'est-à-dire de la couverture sociale, et puissent obtenir le refinancement du prêt quils ont pu obtenir pour leurs études.
Nous devons aussi garder nos étudiants pour quils puissent créer ici, même si je conçois quavec linternationalisation de léconomie, il serait quand même assez spécieux dempêcher les jeunes, y compris les plus brillants de passer un temps à létranger. Ce qui compte, cest de les faire revenir.
De la même manière, nous devons attirer tous les talents en France. Fleur PELLERIN me rappelait que la moitié des entrepreneurs de la Silicon Valley sont des migrants. Jai donc demandé au ministère de lIntérieur que soit introduit sous certaines conditions notamment dinvestissement minimal et dune expertise sur la réalité du projet dentreprise un « visa-entrepreneur », qui bénéficiera dune procédure accélérée.
Parce que quand je vais en Chine, jy étais il y a quelques jours, que je vois des étudiants chinois qui me disent : « nous voulons venir en France étudier », ce nest déjà pas facile. Puis ensuite dautres que je vois en France, qui sont venus et qui veulent y rester au moins pour un temps, pour créer leur entreprise, aujourdhui, dans le droit actuel, ce nest pas toujours possible dy consentir. Nous ne devons gâcher aucun talent £ retenir toutes les conditions pour la création, ici, par des jeunes Français nombreux mais aussi par des jeunes étrangers que nous voulons installer ici.
Je sais aussi que vous avez insisté, à juste raison, pour que soit mis un terme à cette stigmatisation de léchec. Cest un mal français de ne rien oublier, de tout garder, de ne rien effacer pour quil y ait toujours une trace dun échec et pour, ensuite, que cela vous suive toute votre vie. Si en politique, on avait fait le même raisonnement, vous imaginez ce que ça aurait pu produire ! Heureusement quon a effacé, pour certains, la trace de léchec.
Alors pourquoi les chefs dentreprise seraient, eux, marqués parce quils ont pu connaître dans un premier temps une difficulté, un incident et donc, disons-le, une défaillance, pour toute leur vie, ils ne pourraient pas accéder au financement ?! A lavenir, lindicateur des fichiers de la Banque de France, qui concerne les dirigeants ayant connu une seule faillite, sera supprimé de manière à ce quil puisse y avoir le droit à une deuxième, voire à une troisième chance.
Jai annoncé il y a quelques semaines un choc de simplification. Pas facile, une fois que lon a fixé la perspective de sassurer de lexécution ! Il y a toujours une bonne raison de maintenir une réglementation, la première étant déviter la fraude et labus qui est toujours un risque. Mais je pense que et vous avez vous-mêmes ouvert la voie nous devons faire en sorte que les réseaux de soutien, daccompagnement des entreprises puissent être davantage coordonnés £ je nai pas dit « centralisés » mais je pense quil doit y avoir un interlocuteur unique à léchelle régionale, rassemblant les réseaux consulaires, la BPI, les services des collectivités locales. Jai donc fait la proposition, qui a dailleurs été ici élaborée, dun « Pass entrepreneur numérique » permettant au chef dentreprise davoir toutes les informations au moment où il veut y accéder sur les aides, les conseils et les règlements, dans une seule démarche sans quil soit besoin de faire et de refaire les mêmes dossiers.
Jai également été saisi dune demande venant, non pas des TPE qui ont déjà eu satisfaction du Premier ministre, mais des PME sur lapplication des comptes, qui est un vrai problème en France, parce que nous ajoutons une obligation à des entreprises, alors même que leurs concurrentes ny sont pas soumises. Ce qui fait que nous fournissons, à des pays qui sont toujours intéressés ou à dautres entreprises, des éléments très importants qui leur permettent daccéder à des marchés à notre détriment. Je demande donc à notre gouvernement de supprimer ces obligations de publication des comptes.
Une fois que nous avons favorisé lémergence de la création des talents, notre deuxième devoir, cest de permettre aux entreprises de grandir. Chacun, là aussi, connait la situation, nous disposons de grands groupes en France, leaders dans bien des domaines, capables et jen fais le constat de conquérir de nombreux marchés dans les pays développés, dans les pays émergents et qui ont aujourdhui tous les éléments leur permettant davoir dans la mondialisation les capacités de réussir. Mais, en revanche, nous souffrons dune insuffisance des entreprises

intermédiaires, des PME à lexportation qui ne sont pas suffisamment présentes sur les marchés et cela ma été encore confirmé aujourdhui. Et cest lune des explications de notre écart de performance avec lAllemagne.
Nous devons poursuivre deux objectifs : lexportation, la ministre du Commerce extérieur est là, et linnovation. Dabord pour lexportation, rendre plus facile et plus simple limplantation à létranger parce que linternational reste pour beaucoup dentreprises perçu comme une aventure périlleuse, coûteuse, en tout cas trop risquée pour être tentée. Le gouvernement a donc décidé, sous mon impulsion, de mettre en place, sur certaines zones géographiques, les Maisons de linternational qui proposeront aux entreprises les services dun incubateur pendant une durée pouvant atteindre même une année.
Nous commencerons aux Etats-Unis et en Asie. Cela peut même se faire par filière. Ainsi, en Chine, il y a eu la formation dun club santé avec des grandes entreprises du secteur, des entreprises de taille plus modeste, qui se sont regroupées pour, ensemble, conquérir le marché et échanger les informations indispensables. Jai bien conscience que les grandes entreprises, depuis plusieurs années, ont accompagné les PME sans quil ait été besoin de les inciter. Mais je souhaite encourager cette pratique toujours en cohérence avec notre politique de filières. Les prises de participation des grands groupes dans les jeunes PME innovantes ouvriront donc droit à un amortissement fiscal sur cinq ans, de façon à ce que le coût, la charge du soutien aux PME, puisse être, en cas déchec, pris pour partie en charge par lEtat.
Le second objectif, cest linnovation. Nous avons déjà, depuis un an, confirmé le crédit impôt recherche. Nous lavons même élargi à linnovation et jai annoncé quil serait pérennisé sur les cinq années de mon mandat. Il me revient et je parle devant le ministre du Budget et le ministre de lEconomie et des Finances que la demande dun crédit impôt recherche est rapidement suivie de demandes de renseignements fiscaux pouvant déboucher sur un contrôle, sans doute dans un bon esprit.
Eviter les abus, les excès ou la fraude, cest le rôle de ladministration dy veiller. Je demande cependant que ce soit fait avec moins de systématisme, moins dautomatisme et plus de compréhension. Il ne sagit pas de fonctionnaires, qui font leur travail, et souvent remarquablement, puisquil y a quelques heures jai rencontré un chef dentreprise qui me dit que, lui, il a bénéficié bénéficié jentends ! dun contrôle fiscal, suite à une demande de crédit dimpôt recherche et quon lui a fait un rehaussement du crédit. Mais cela reste, jen conviens, exceptionnel ! Je salue donc le travail du fonctionnaire qui a permis cette rectification et je demande aux ministres de veiller à ce que, sur ce qui est un atout pour nos entreprises disposer dun crédit dimpôt, qui est une mesure très spécifique à la France et très incitative nous puissions lever au moins de cette appréhension.
Cela vaut aussi pour le crédit impôt compétitivité : progrès, pérennisation, élargissement. De la même manière, la BPI a dans sa doctrine dintervention prévu de soutenir davantage encore linnovation sous forme de prêts : 100 millions deuros sont inscrits pour 2013 et sous forme dapports en fonds propres à hauteur de 600 millions deuros, ce qui aura un effet de levier significatif par rapport à dautres fonds de capital-risque.
Mais je pense nécessaire que nous allions plus loin, dabord en améliorant le statut des jeunes entreprises innovantes. Il sera donc mis fin à la dégressivité des exonérations de cotisations sociales qui avait été engagée il y a quelques années. Jai même décidé détendre le champ des dépenses éligibles à ce mécanisme aux charges de personnel affectées à linnovation, au design, au marketing, cest-à-dire pas simplement linnovation technologique. Ce qui sera dabord favorable aux jeunes entreprises innovantes et favorable à lemploi puisque cela permettra dembaucher tous les jeunes qui sont dans ces métiers.
Mais linnovation nest pas que technologique. Tout à lheure, il était indiqué quelle était aussi sociale. Elle tient aux méthodes qui peuvent être employées, aux conceptions, aux finalités, à la nature même de lentreprise, le secteur de léconomie sociale et solidaire. Je souhaite donc que nous puissions trouver des solutions financières pour ces entreprises quel que soit leur statut £ ces entreprises qui répondent à de nouveaux besoins sociaux £ qui par exemple participent à linstallation de crèches ou travaillent dans le secteur du vieillissement ou du recyclage pour les

linstallation de crèches ou travaillent dans le secteur du vieillissement ou du recyclage pour les personnes éloignées de lemploi. Bref, un ensemble de secteurs qui peuvent se développer. Faut-il encore quil y ait des financements appropriés. Il y aura donc création dun fonds pour linnovation sociale qui sera géré par la Caisse des dépôts et qui interviendra, là aussi, aussi bien sous forme de prêts que sous forme dapports en fonds propres.
Le développement des entreprises on le voit pour ce secteur-là mais cest vrai pour toutes les entreprises exige une mobilisation du financement. Il y a un paradoxe en France, cest que notre pays ne manque pas dépargne. Nous sommes sûrement même lun des pays en Europe qui a le taux dépargne des ménages le plus élevé. Ce nest pas tout à fait vrai pour le taux dépargne des entreprises, compte tenu de la faiblesse des taux de marge. Mais nous avons une épargne élevée qui ne demande quà se mobiliser, y compris dans un esprit patriotique pour lemploi dans notre pays. Or, tout laisse à penser que notre épargne nest pas affectée au mieux par rapport aux besoins qui sont ceux de léconomie réelle. Cest vrai notamment dun certain nombre de placements.
Il a été évoqué lassurance-vie qui, il convient de le dire, a été une formule pratique pour lEtat lui-même pour financer sa propre dette et au détriment des entreprises. Puisque nous navons donc pas aujourdhui de problèmes particuliers pour le financement de notre dette cela ne veut pas dire quil ny ait pas de problème de dette, mais nous pouvons emprunter sur les marchés à des taux historiquement faibles et je souhaite que cela dure, doù la crédibilité qui doit être la nôtre , dès lors que nous navons pas ce besoin de prélever sur notre épargne, faut-il encore libérer cette épargne pour quelle aille vers les besoins de léconomie. Pour lassurance-vie il y aura donc des modifications qui permettront quun certain nombre de ces placements aille vers linvestissement en actions, en actions des entreprises cotées, en actions aussi des entreprises non cotées.
Pour les PME en particulier et les ETI, je souhaite quil puisse y avoir une bourse plus dynamique et dotée des ressources nécessaires permettant leur financement. Dans cet esprit, le gouvernement le ministre de lEconomie et des Finances en est chargé va créer au sein de ce quon appelle le plan dépargne en actions, le PEA, un compartiment dédié au titre des PME et des ETI cotées ou non cotées. Le plafond sera fixé à 75 000 euros. Il sagit de favoriser le placement en actions, parce que cest ce qui finalement coûte le moins cher pour lentreprise et qui permet davoir la garantie de la durée.
Jai été intéressé par les idées qui ont été avancées, ici, de finance participative, cest-à-dire le financement direct de projets par la population. Là encore, il convient dy mettre un certain nombre de garde-fous et de limites. Mais cest un bon moyen de rapprocher linvestisseur, lépargnant de lentrepreneur et de permettre que des initiatives qui jamais nauraient pu voir le jour puissent être financées. Les réseaux Internet peuvent aussi démultiplier ce type de collectes, là encore, à condition de fixer dans le cadre de lAMF un certain nombre de règles. Mais je souhaite que nous puissions donner toute sa place à ce placement parce que cest un mode de financement tout à fait précieux dès lors que la protection de lépargne est assurée. Je demande donc au gouvernement de formuler dici septembre des propositions en ce sens pour la finance participative.
Je veux terminer par un dernier sujet qui est la rémunération du risque lié à laventure parce que cen est une que représentent la création et le développement de lentreprise. Je veux revenir donc sur le malentendu qui a pu à un moment, je ne sais pourquoi, se glisser entre nous, à lautomne, faute dune écriture ou dune lecture suffisamment imaginative ou claire. Jentends donc, une bonne fois pour toutes, les dissiper et proposer un régime équilibré, juste et pérenne pour le traitement fiscal des plus-values de cession.
Cela veut dire quoi, au-delà de celles et ceux qui sont présents ici ? Cela veut dire quà un moment, un créateur dune entreprise, après avoir assuré le développement de cette activité, vend ce qui lui est le plus cher, cest-à-dire ce quil a créé. Et donc il doit y avoir un traitement équitable par la fiscalité de ce qua été son acte de développement, de promotion, de création de richesses. Deux principes doivent nous guider.
Dabord, la simplicité. Pas moins de 40 régimes existent pour le traitement des plus-values. Parce quen France, on aime bien poser un principe général et ensuite créer des exceptions, des

dérogations, des spécificités. Cela na pas manqué : 40 ! Je ne sais pas, dailleurs, comment on peut trouver autant de cas ! Sans doute pour les moins de 30 ans, les plus de 50 ans, ceux qui habitent la province, ceux qui sont à Paris, selon la nature de lactivité ! 40 régimes spécifiques ! Eh bien il ny en aura plus quun.

Le second principe, cest la lisibilité pour les entrepreneurs et aussi pour les Français, pour que chacun comprenne de quoi il sagit. Alors passons à lexercice pratique. Lorsque la cession intervient moins de deux ans après lachat de lentreprise ou sa création, les plus-values seront soumises et cest bien logique au barème de limpôt sur le revenu. Au-delà de deux ans, un abattement de 50% sera appliqué et il sera porté à 65% après huit ans de détention des titres cédés. Un régime plus favorable sera créé pour les cessions des jeunes entreprises de moins de 10 ans mais également pour les transmissions familiales et pour les départs à la retraite. Il est bien logique, là encore, que celui qui a créé une entreprise ou qui la eue par son travail au bout de quelques années, partant à la retraite, ait un régime plus favorable. Et là, labattement pourra être porté à 85% et il y aura aussi une franchise de 500 000 euros pour les départs à la retraite, de façon à ce que les petites entreprises ne soient en aucune façon lésées par ce système.

Voilà ce que je voulais vous dire, non pas pour répondre à telle ou telle interpellation, mais pour avoir un régime clair et lisible, un régime simple, un régime compréhensible, un régime juste : avoir un cas général et le cas particulier des jeunes entreprises, des cessions au moment du départ à la retraite et les transmissions familiales.

Mesdames et Messieurs, jai souhaité que ces Assisses de lentrepreneuriat se déroulent, ici, dans un lieu symbolique qui est celui de lEtat. Ce que je viens de dire engage, non seulement le président que je suis, mais tout le gouvernement. Ce que jai voulu aussi marquer par ces Assises se concluant ici, cest que la cause que vous représentez nest pas une cause catégorielle, cest une cause nationale £ que ce qui compte, cest dentreprendre dans tous les domaines à tous les niveaux. Entreprendre pour, bien sûr, la réussite que vous cherchez, que vous avez déjà pour beaucoup obtenue £ mais aussi pour la réussite de notre pays. Je ne dis pas quil y a du militantisme ou du bénévolat, mais il y a, dans lacte dentreprendre, la volonté de tenter une aventure qui va bien au-delà de celui qui crée ou de celle qui crée, qui décide de prendre cette initiative.

Il y a des sujets qui peuvent nous séparer, il y en a beaucoup. Et il y a dautres sujets qui peuvent nous rassembler. Je considère que la réussite de notre pays, la vitalité de notre économie, la création de richesses ensuite nous pouvons déterminer le partage , ce sont des causes qui doivent nous rassembler. Cest la raison pour laquelle je souhaitais que ces Assises et vous y avez tous contribué puissent envoyer des messages simples : encourager la création dentreprises partout sur notre territoire £ mobiliser tous les talents, de nos quartiers jusquaux grandes écoles £ faciliter le développement par linnovation parce que cest linnovation qui va faire la différence £ récompenser la création dactivité parce quelle a produit une richesse collective. Voilà sur quoi nous devions nous retrouver.

Avec un autre objectif : montrer que la réussite est possible, quelle nest pas blâmable, quelle est au contraire estimable £ souligner aussi la force de nos atouts, nous en avons beaucoup en France. Ce qui frappe toujours, cest quelques fois pénible, cest que lorsque lon va à létranger, limage de la France est plus grande que lorsque lon reste ici. Ce nest pas la raison pour laquelle je voyage, mais nous devons être conscients de ce que nous représentons. Nous sommes un grand pays. Nous avons des valeurs, des idées, une histoire, une langue, une culture et puis, des entreprises qui sont regardées comme performantes, des innovations sociales, une manière de vivre, ce que lon appelle un mode de vie avec une aspiration très grande à la liberté liberté dentreprendre, liberté de choisir sa vie.

Nous devons porter cette belle idée de la France et faire apparaître nos atouts. Dans la compétition, ce ne sont pas les plus tristes qui gagnent £ ce sont ceux qui sont animés dune flamme qui leur permet, non pas de brûler les autres, mais de convaincre quils sont les meilleurs dans la concurrence. Cest ainsi que nous redonnerons confiance dans lavenir car la seule cause qui vaille et je suis moi-même comptable, je dis bien comptable et responsable de ce qui chaque

mois est annoncé : les chiffres du chômage la seule cause qui vaille, cest de lutter contre le chômage et de créer des emplois. Cela passe par la mobilisation de tous, de toutes et dabord des entreprises. Cest lesprit de cette rencontre. Si je voulais la résumer dun mot, dune phrase, ce serait : entreprendre oui, mais ensemble ! Merci.